Le réseau de transport d'électricité

GT Producteurs

23 juin 2022

Présentation externe

Copyright RTE – 2021. Ce document est la propriété de RTE. Toute communication, reproduction, publication même partielle est interdite sauf autorisation écrite du Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

SOMMAIRE

Actualités

- CART P et son déploiement
- Programme des concertations 2022 et Concertations en cours

S3REnR

- Etat d'avancement des S3REnR
- Adaptation des S3REnR
- Micro-planning des révisions des S3REnR

1 Actualités

1.1 CART Producteurs et son déploiement

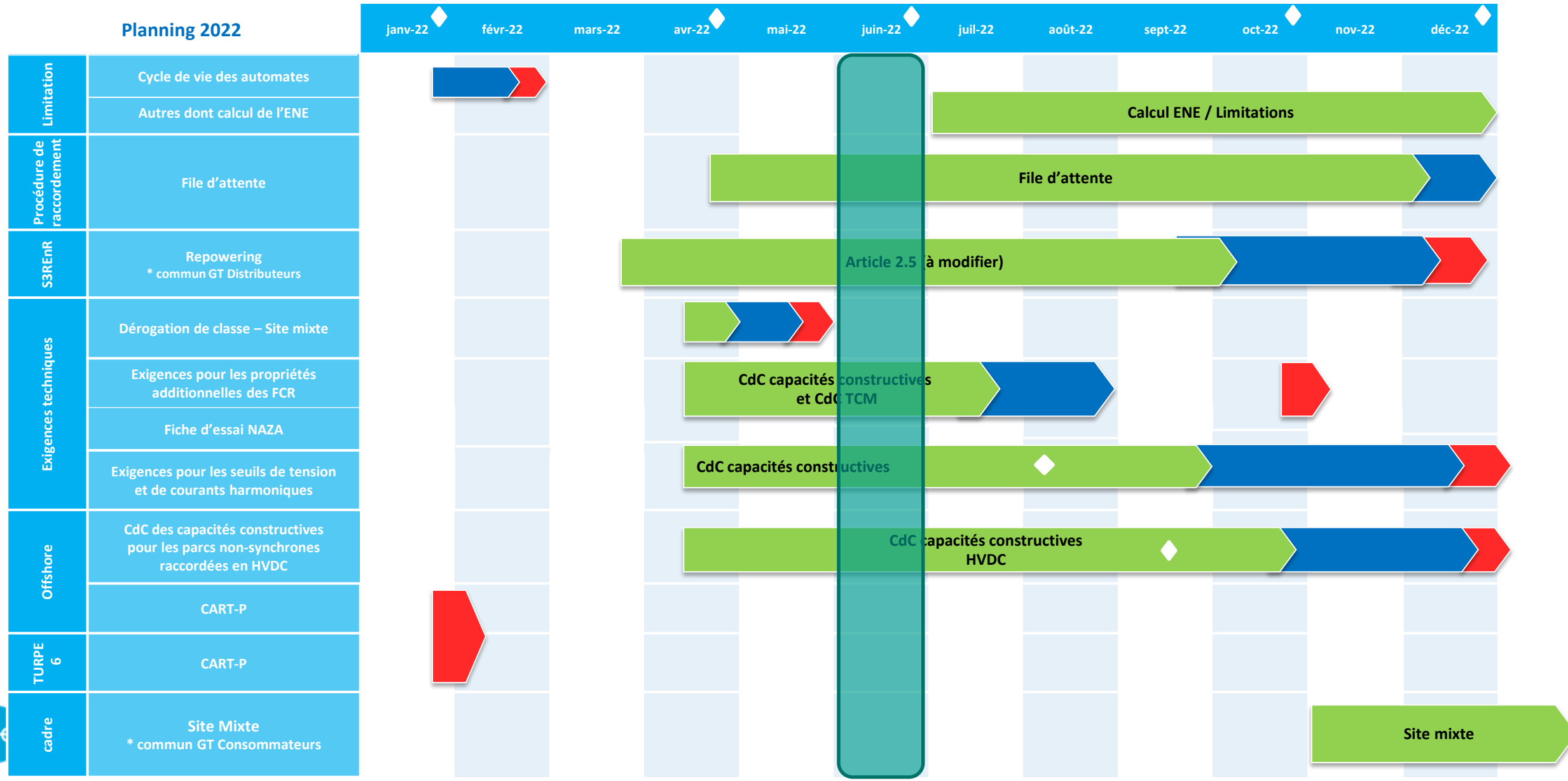
CART Producteur (TURPE 6)

Planning :

- **Délibération n°2022-123 du 2 juin 2022 de la CRE,** portant approbation du modèle de CART-P
- **23/06/22 : publication de la nouvelle trame-type de CART-P dans la DTR** (art 8.13)
  - nouvelle trame-type applicable pour les nouveaux CART et les modifications de CART existants
- **À partir de début juillet 2022 : notification par mails aux titulaires d'un CART-P**
  - Les nouvelles Conditions Générales seront applicables pour les titulaires d'un CART-P
  - Les nouvelles Conditions Particulières seront proposées à la signature des titulaires d'un CART-P, en tant que de besoin

1.2 Planning des concertations en GT Producteurs

GT Producteurs – Planning des concertations

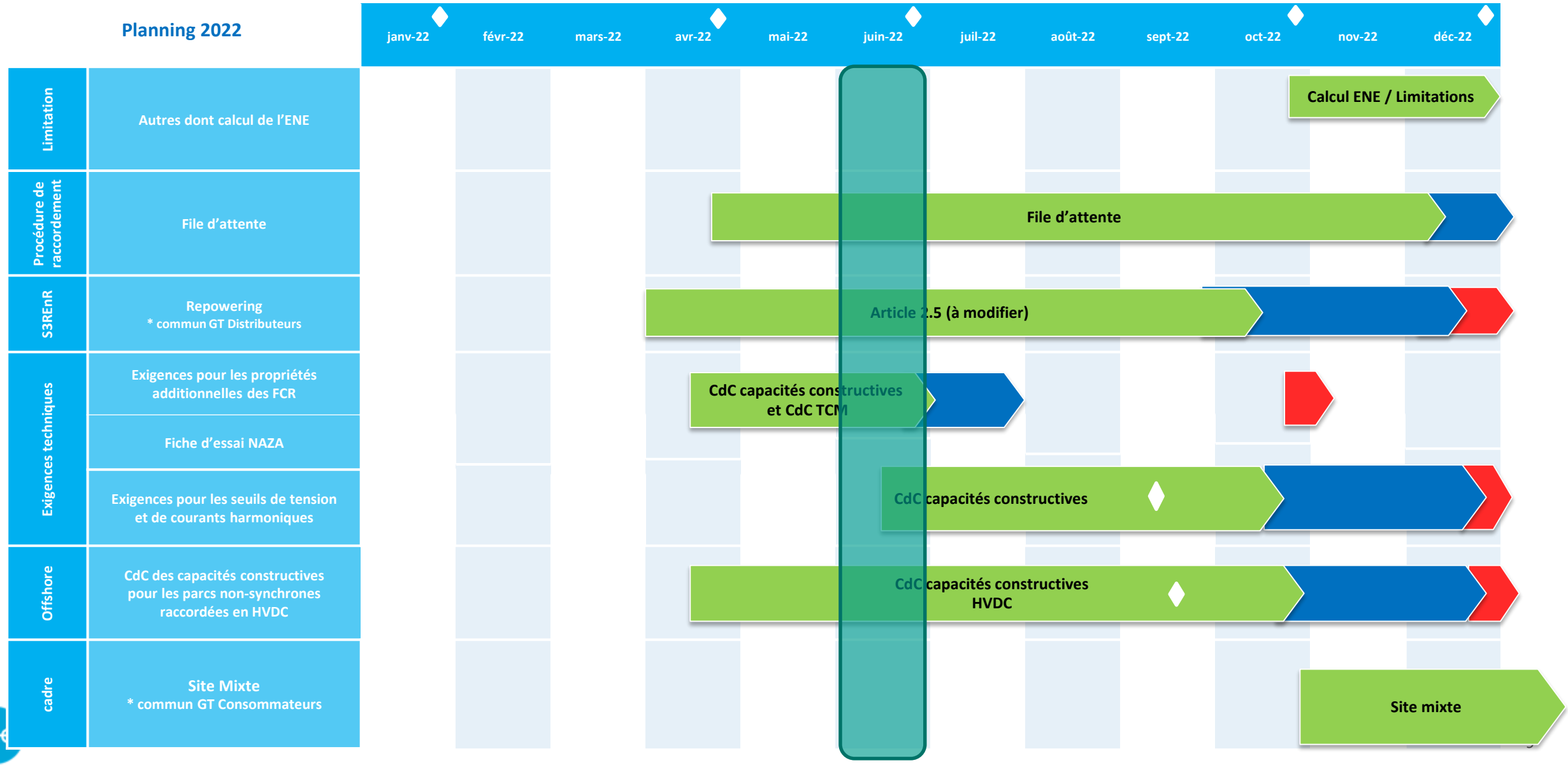


Les concertations terminées ou en stand by

		janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22
Limitation	Cycle de vie des automates						En attente de la saisine de la CRE						
Exigences techniques	Dérogation de classe Site mixte	Stand by en attente de nouvelles demande de dérogations individuelles pour alimenter la dérogation de classe											
Offshore	CART-P												
TURPE 6	CART-P												



Planning des concertations mis à jour en juin 2022



Exigences techniques

- Exigences pour les propriétés additionnelles des FCR
- Fiche d'essai NAZA
- Exigences pour les seuils de tension et de courants harmoniques
- CdC des capacités constructives pour les parcs non-synchrones raccordées en HVDC

Concertation CdC des CC et CdC Référentiel et maintien des performances

Etat des lieux selon les périmètres :

- **Capacité de découplage des STEP en régime exceptionnel de basse fréquence**
  - Consultation réalisée du 22 avril au 12 mai. Publication des articles en DTR début juillet (articles 8.3.2 : CdC des capacités constructives – Unités synchrones, et 8.3.4 : CdC des capacités constructives – Unités de stockage non synchrones)
- **Propriétés supplémentaires des FCR**
  - Concertation suspendue dans l'attente de la validation des règles SSY-f v7.1 (ces propriétés sont aussi concertées dans le cadre de la CAM, et par souci de cohérence, nous souhaitons proposer des évolutions en phase avec le contenu de ces règles)
- **Exigences liées à la variation de la fréquence (RoCoF), mise à jour du CdC « Référentiel et maintien des performances », modulation de la puissance active pour les unités de production non synchrones et pour les unités de stockages non synchrones**
  - Consultation prévue du 27 juin au 21 août
- **Exigences liées à la modulation de puissance active pour les unités synchrones nécessitent encore des échanges.**

Concertation CdC des CC PPM DC et les Tension Harmoniques

Concertation PPM DC :

- 2 contributions avec 102 questions
- 01/07/2022 échanges autour des principales remarques qui auront été reçues.
- S2 Juillet à S2 septembre : Mise en consultation des articles modifiés. Retours attendus pour le 09 septembre au plus tard

Concertation Tension Harmoniques :

- 6 contributions avec plus de 100 questions
- 30/06/2022 échanges autour des principales remarques qui auront été reçues.
- S2 Juillet à S2 septembre : Mise en consultation des articles modifiés. Retours attendus pour le 09 septembre au plus tard

Repowering

- Partage des éléments de base constituant les propositions de RTE
- Propositions de traitement pour les cas d'augmentation de puissance sur le même poste, de maintien ou de baisse de puissance
- Propositions de traitement contractuel des cas nécessitant un changement de gestionnaire ou de poste, à règlementation constante
- Identification de sujets à expliciter pour la prochaine session du 05 juillet 2022

File d'attente

Propositions d'évolutions DTR & trames CG et CP PTF ou PEFA concernées :

- Ajout d'une condition d'acceptabilité de la PTF : remise par le demandeur du raccordement, à la signature de la PTF, d'un titre ou d'une promesse de vente ou de titre d'occupation (bail…) ou bien d'un acte de désignation dans le cadre d'un processus public de mise en concurrence, attaché à la localisation de son Point de Raccordement (idem Consommateurs).
- Ajout d'un critère supplémentaire de caducité de la PTF & sortie de la File d'attente : transmission dans un délai maximum de 12 mois d'un titre de propriété ou d'occupation.
- Dispositions particulières « création poste RTE » : ajout d'un nouveau paragraphe dans la DTR précisant qu'une demande de raccordement qui nécessite la création d'un Poste RTE, est automatiquement requalifiée en PEFA.
- Maintien d'un projet en File d'Attente (2 évolutions) :
  - Décompte du nombre de recours au versement de la somme forfaitaire : proposition de « correctif » du wording afin de préciser que le recours est limité à 2 fois, pour l'entrée et le maintien du projet en file d'attente.
  - Maintien en « File d'Attente Offshore » : proposition de renvoi vers les dispositions prévues dans les cahiers des charges des Appels d'Offres.
- Suspension temporaire : le souhait est de préciser dans la DTR qu'un refus de délivrance d'une autorisation par l'administration constitue un motif valable de demande de suspension temporaire à condition que le demandeur du raccordement apporte la preuve qu'il intente un recours contre cette décision.

Planning :

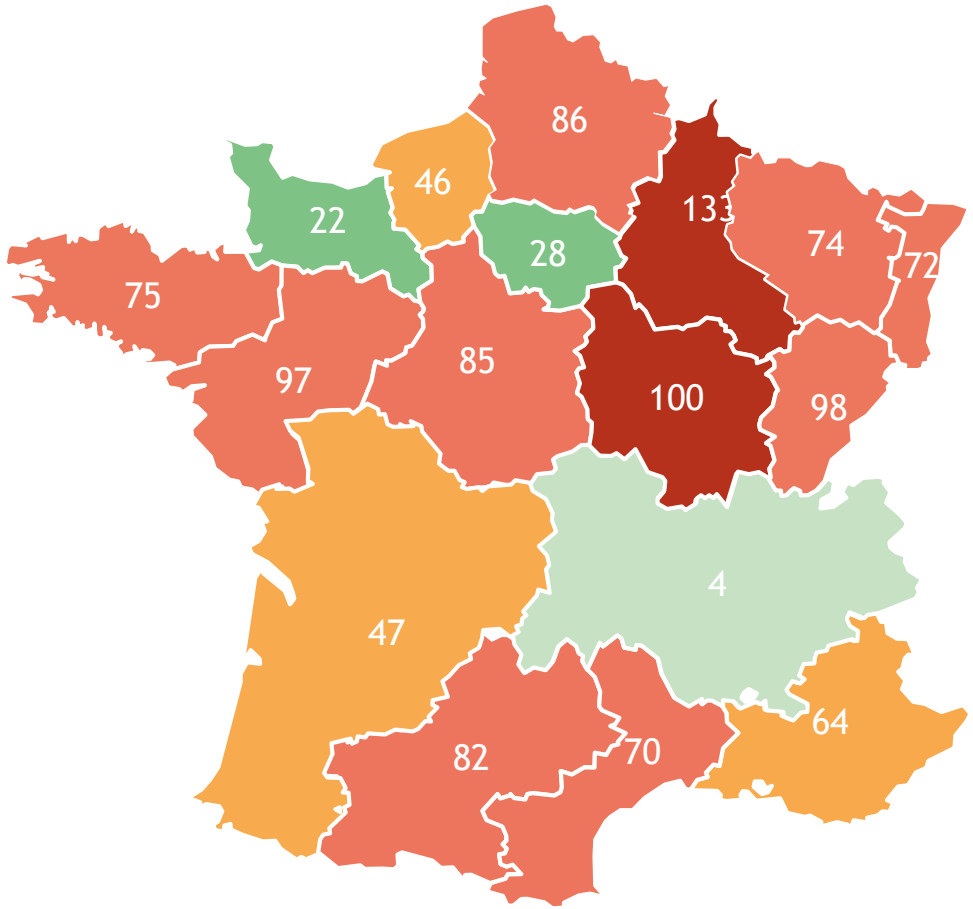
- Présentation des principes : réalisée en GT Producteur le 26 avril 2022
- Propositions « écrites » : cible - septembre 2022

2 S3REnR

Etat d'avancement des S3REnR

Taux d'affectation des capacités réservées (%)

26/04/2022



< 20 %

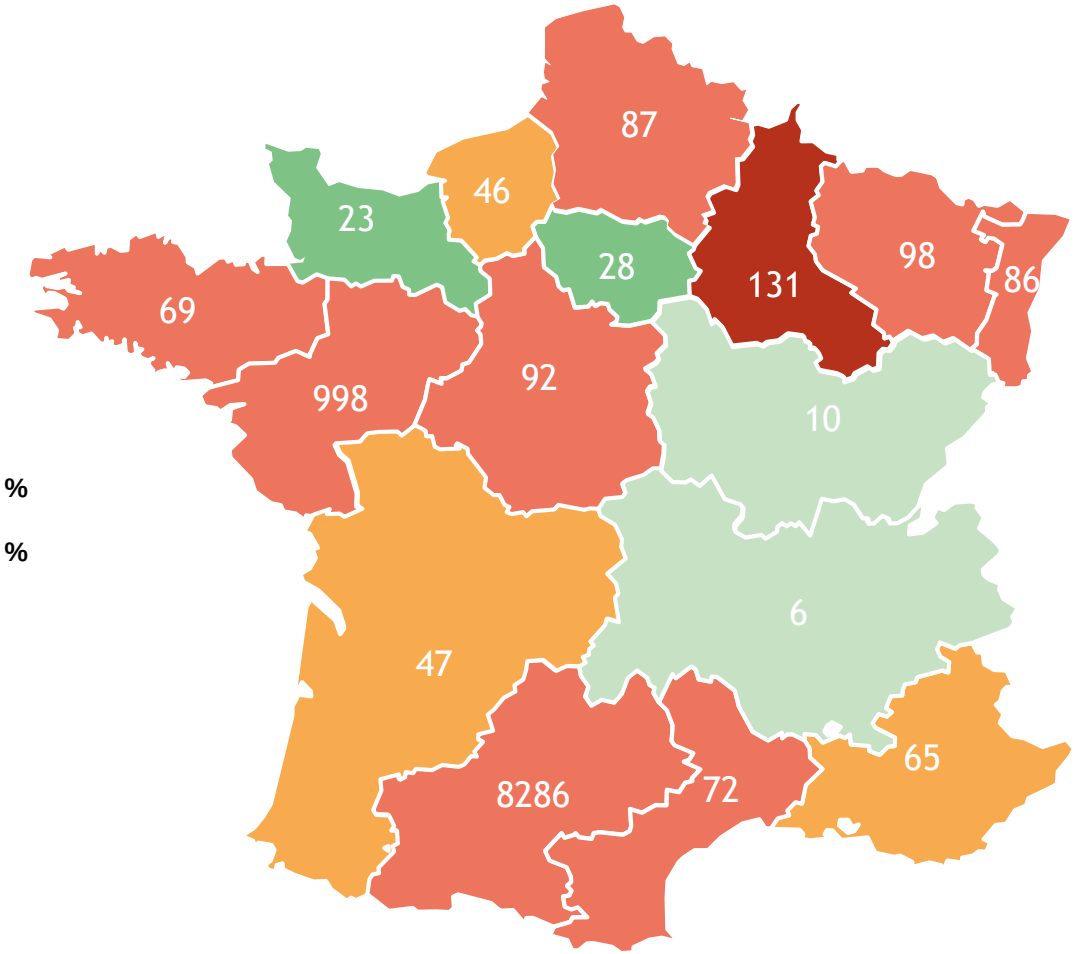
]20-40] %

]40-65] %

> 65 %

Saturé

16/05/2022



Adaptations en cours

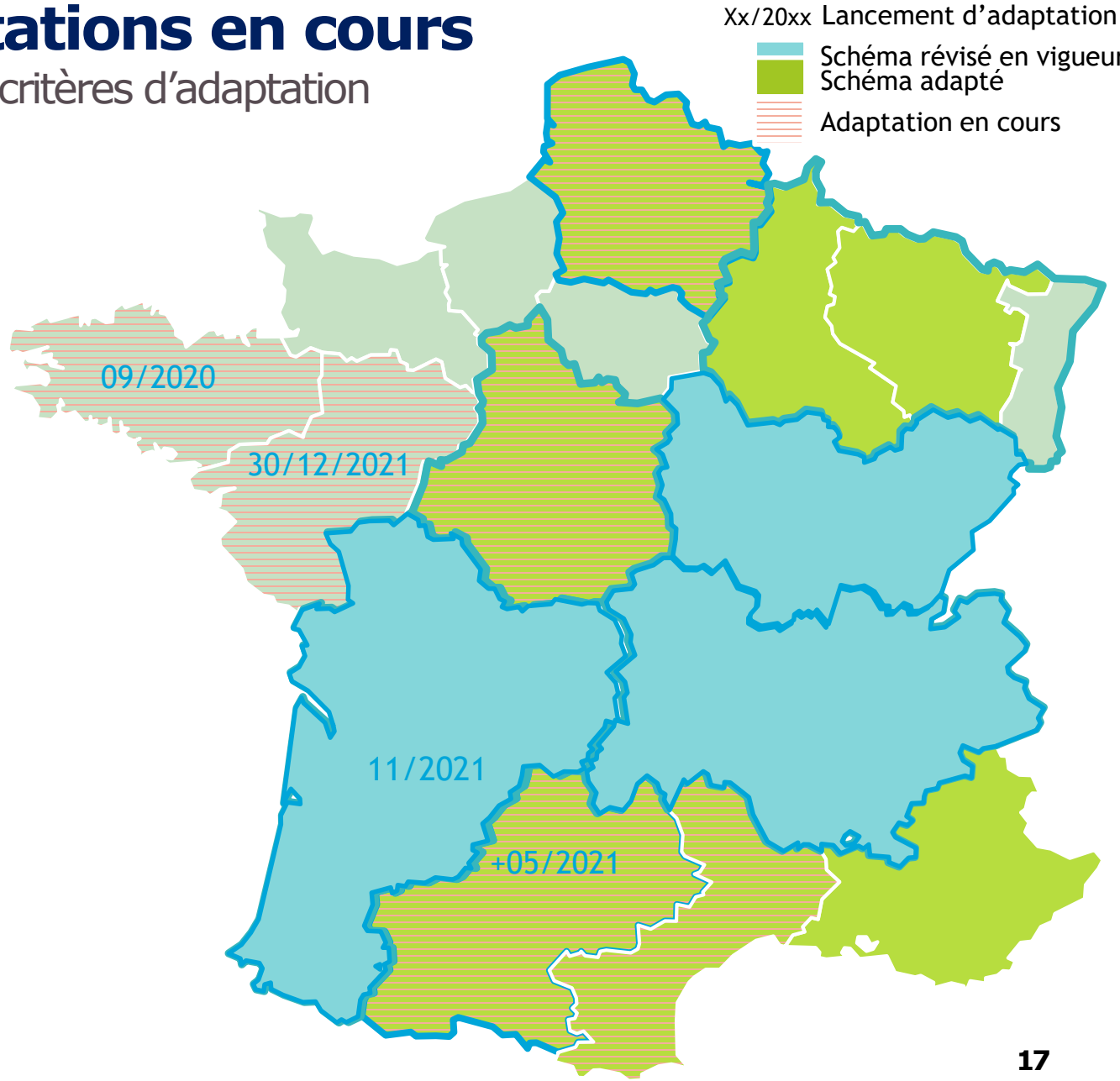
État des critères d'adaptation

<u>Adaptations en vigueur :</u>

- Champagne-Ardenne & Lorraine : ajout de TR
- Centre : ajout d'un transformateur
- Centre : mutation d'un transformateur
- Centre-Val de Loire : Coupure & ajout de TR
- Centre-Val-de-Loire: Ajout &mutations TR
- Hauts-de-France : Déplacement PS et ajout TR
- Hauts-de-France: Modification de consistance de PS
- LARO : Ajout TR à La Panouse
- LARO : travaux
- Lorraine: Ajout TR et renfos
- Midi-Pyrénées : ajout de TR
- PACA : travaux HTB

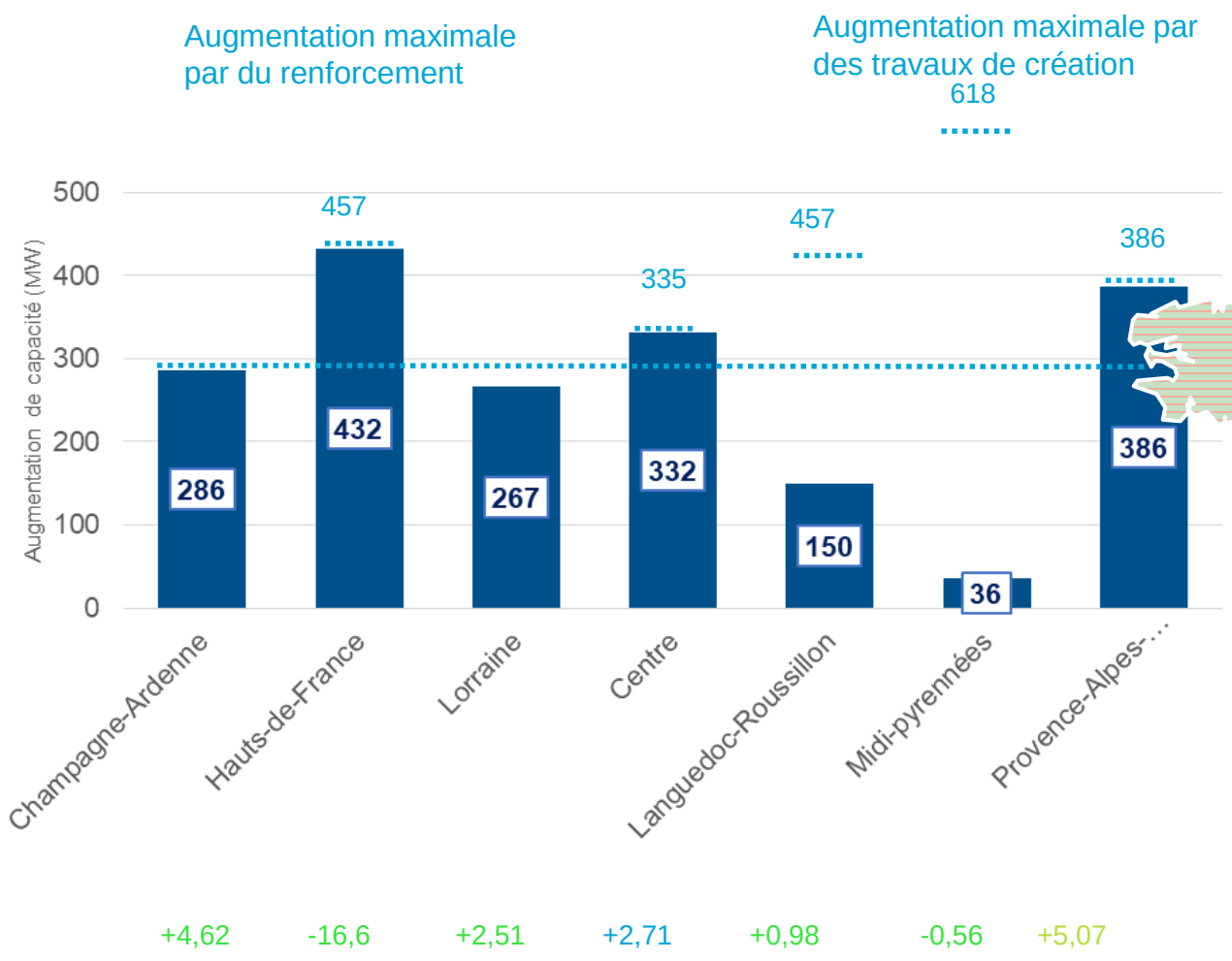
<u>Adaptations en cours :</u>

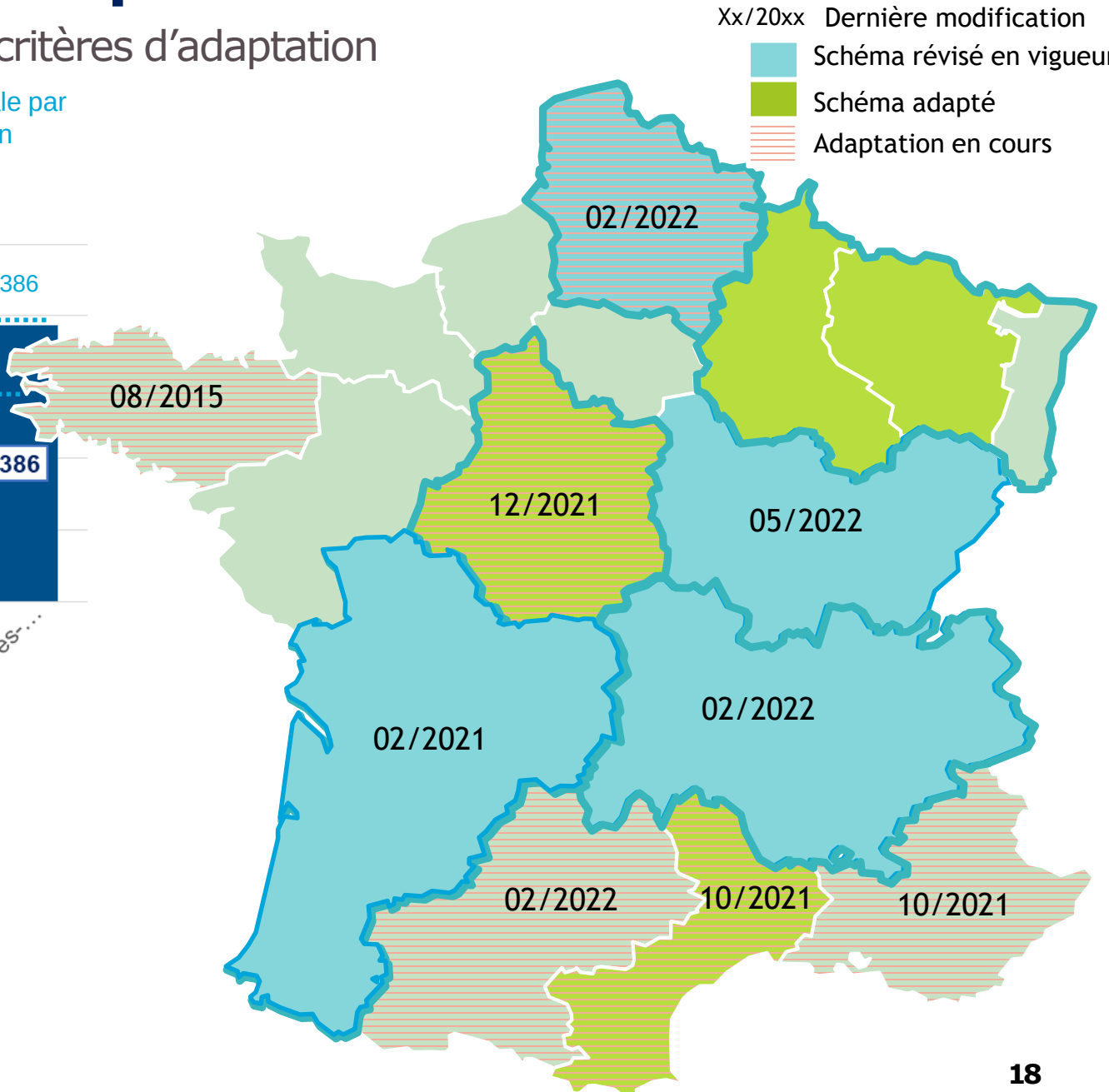
- Midi-Pyrénées : 2nde adaptation – consistance à l'étude
- Bretagne : Ajout et mutation de TR
- Nouvelle-Aquitaine 1&2: consistance en cours d'étude
- Pays de La Loire: consistance à l'étude



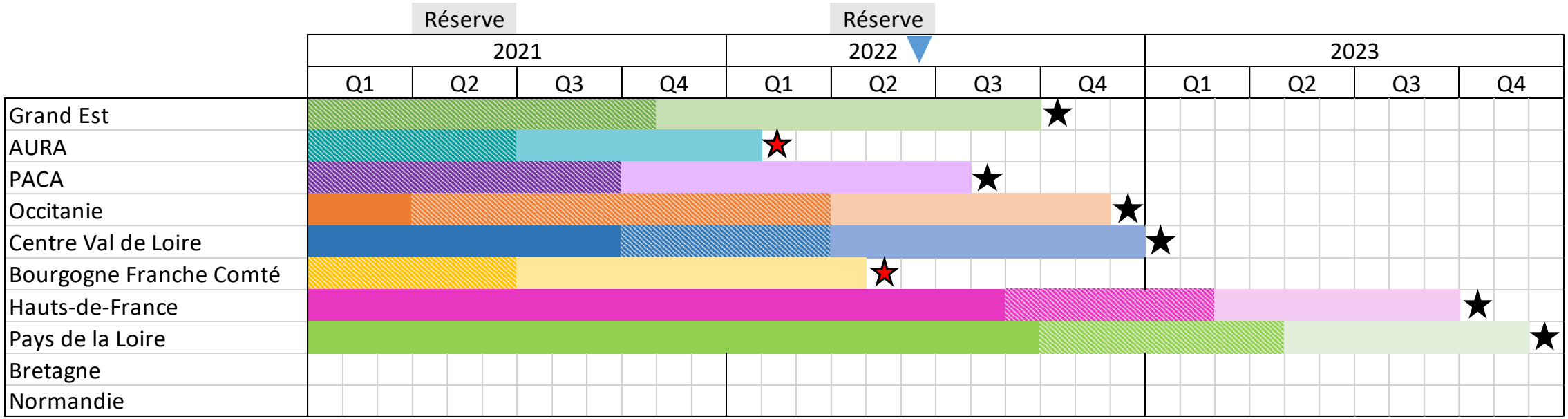
Adaptations

État des critères d'adaptation





Macroplaning de révision des schémas



Etudes internes

Diffusion à l'externe

Instruction administrative

Mise en œuvre du S3REnR

Au 21 juin 2022

Macroplaning de révision des schémas

